

Le débat sur les langues sera national

FRANÇAIS À L'ÉCOLE • *La polémique s'invite sous la Coupole. La commission de l'éducation du Conseil national a décidé d'empoigner le dossier. Une modification de la loi sur les langues est à l'étude.*

CHRISTIANE IMSAND

«Ich bin ein Berliner», avait proclamé John Fitzgerald Kennedy à Berlin en 1963. Le groupe socialiste des Chambres fédérales a repris le slogan à son compte pour illustrer son soutien à l'enseignement précoce du français outre-Sarine. «Ich bin auch ein Romand», pouvait-on lire hier après midi sur la pancarte brandie par un parlementaire alémanique sur la place Fédérale.

Le PS n'est pas le seul à se préoccuper de cette question. La Commission de la santé, de l'éducation et de la culture du Conseil national avait décidé dans la matinée d'empoigner le dossier. Par souci de cohésion nationale, elle discutera à la fin octobre d'une modification de la loi sur les langues qui pourrait contraindre les cantons alémaniques à commencer l'enseignement du français deux ans au plus tard avant la fin de l'école primaire.

Entorse au fédéralisme

Cette entorse au fédéralisme est due à la montée d'un courant qui tend à minimiser la place du français dans les programmes scolaires alémaniques. Coup sur coup, les cantons de Thurgovie et de Nidwald se sont prononcés pour l'exclusion du français de l'enseignement primaire. Seul l'anglais sera enseigné à ce stade. L'éviction du français est également envisagée dans les cantons des Grisons, de Lucerne et de Schaffhouse.

Cette évolution va à l'encontre du compromis qui avait été adopté par les cantons en 2004 et qui avait été repris par le concordat HarmoS. Celui-ci n'impose pas l'enseignement d'une langue nationale comme première langue étrangère. Par contre, il prévoit d'enseigner deux langues étrangères dans le primaire, l'une d'entre elles devant être une langue nationale.

Éviter le «fait accompli»

Le concordat est entré en vigueur en 2009, mais les cantons qui y ont adhéré disposent d'un délai de six ans pour sa mise en œuvre. Un bilan sera tiré en 2015. «Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre jusque-là», affirme le socialiste fribourgeois Jean-François Steiert. «Compte tenu des tendances à l'œuvre, il faut intervenir



Thurgovie et Nidwald se sont prononcés pour l'exclusion du français de l'enseignement primaire, au profit de l'anglais. KEYSTONE

«Il faut intervenir rapidement pour éviter la politique du fait accompli»

JEAN-FRANÇOIS STEIERT

rapidement pour éviter la politique du fait accompli.» Il est l'auteur, avec la démocrate-chrétienne zurichoise Kathy Riklin, d'une formulation qui reviendrait à donner force obligatoire au concordat HarmoS. Elle devrait faire l'objet d'une initiative de commission, ce qui éviterait au Conseil fédéral d'en porter la responsabilité et accélérerait la procédure.

La discussion a été ajournée à la fin octobre afin de prendre le temps d'auditionner les principaux acteurs du dossier. «Nous nous réunirons juste après l'assemblée plénière

de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)», indique le socialiste neuchâtelois Jacques-André Maire. Il reconnaît que l'objectif est de la mettre sous pression en lui faisant part maintenant du projet envisagé par la commission.

Davantage d'échanges

Pour l'heure, une majorité se dessine pour le renforcement de la loi sur les langues du fait de l'engagement conjoint du PS, du PDC et des Vert'libéraux. «Nos directeurs de l'instruction publique ont toujours soutenu le compromis sur les langues, souligne Kathy Riklin. C'est un modèle PDC.» Les libéraux-radicaux sont plus partagés, à l'instar du Vaudois Fathi Derder pour qui les critères pédagogiques doivent rester déterminants.

«La cohésion nationale n'a rien à voir avec l'enseignement précoce d'une langue, estime Fathi Derder. Par ailleurs, les études scientifiques démontrent que ce n'est pas forcément décisif pour sa maîtrise. S'il faut faire un choix pour éviter le bourrage de crâne des enfants, j'estime qu'il est admissible de donner la priorité à l'anglais qui est une langue de communication essentielle. L'apprentissage d'une langue nationale peut se faire ultérieurement par immersion.»

A son instigation notamment, la commission a adopté à l'unanimité un postulat demandant au Conseil fédéral d'étudier la mise sur pied de programmes d'échanges linguistiques systématiques.

L'UDC ne s'est pas opposée au postulat. Par contre, la plupart de ses représentants sont prêts à ajourner l'étude du français car leur combat actuel porte sur le maintien du dialecte à l'école enfantine. I

TROIS QUESTIONS À...

Christoph Eymann



> Président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), le conseiller d'Etat de Bâle-Ville estime qu'il est encore trop

tôt pour que le Conseil fédéral réagisse.

1. Le Conseil fédéral doit-il jouer les gendarmes pour remettre de l'ordre dans ce qui avait été prévu dans HarmoS au sujet de l'enseignement des langues (apprentissage d'une deuxième langue nationale et de l'anglais à l'école primaire)?

Oui, mais pas maintenant. La CDIP est obligée de tirer le bilan d'HarmoS en 2015. Si l'on constate à ce moment que les critères ne sont pas respectés par certains cantons, le Conseil fédéral a le droit d'intervenir.

2. Vous avez récemment déclaré qu'il n'y avait pas de guerre des langues en Suisse. Mais n'y a-t-il pas un problème qui divise le pays en deux camps avec, d'un côté, des Romands qui mettent tout en œuvre pour que les élèves apprennent l'allemand, et de l'autre des Alémaniques qui invoquent mille raisons pour ne pas charger les enfants avec l'apprentissage du français en primaire (et qui souhaitent le dialecte à l'école enfantine)?

Je n'aime pas parler de «guerre». Mais on a vraiment des problèmes. A mon avis, il est indispensable, dans un pays plurilingue, de s'occuper suffisamment de la langue des voisins, des compatriotes. Cette sensibilité manque aux cantons qui prennent des autres décisions que celles du compromis des langues de 2004. Du point de vue de la Romandie et du Tessin, je peux comprendre aussi l'irritation concernant le dialecte à l'école enfantine. Dans certains cantons alémaniques, il y a un réflexe contre l'Allemagne qui entraîne une préférence pour le dialecte. Les conséquences pour les autres régions de notre pays sont négligées.

3. Y a-t-il un risque de voir la cohésion nationale se défaire?

Selon moi, oui. On risque de perdre la compréhension et la cohésion dans notre pays. C'est pourquoi il faut discuter de ces sujets au sein de la CDIP.

PROPOS RECUEILLIS PAR
KESSAVA PACKIRY